



Réunion du District du 15 avril 2024

à St Quentin

➤ Comité Directeur :

Présents : C. Vasseur – G. Duchêne – Y. Eliard – D. Scherer – E. Tétart – F. Duriez – J. Durand – P. Moley

Absents Excusés : T. Blanchard, B. Butti, C. Eliard

➤ Ouverture de la Réunion 17 H 30 :

Merci au club de St Quentin d'accueillir cette réunion du Comité Directeur.

➤ Administratif

○ **Licences 2024**

Au 30 mars 2024, le District a enregistré 308 licenciés, soit une diminution de 21 licences en comparaison à la saison 2023 (qui comptait 329 licenciés). La majeure partie est due à la non-affiliation de Guignicourt (28 licences). Il faut féliciter des évolutions positives avec + 14 licences à Noyon, +3 licences à Vaudesson ainsi que +2 licences à St Quentin 2, quand les autres clubs ont des évolutions négatives oscillant de moins 1 à moins 8.

A souligner un manque de jeunes de joueurs dans notre District

○ **Elections du bureau 2024**

Préparation des documents pour les élections du nouveau bureau au plus tard pour le 15 juin 2024. Publication d'un billet sur le site du district pour accueillir de nouveaux candidats et candidates. En sachant que nous devons parvenir à la parité souhaitée du Ministère. Cette volonté de parité est à rechercher également au sein des clubs. La date butoir pour cet équilibre est décembre 2028. Dans le cadre de la préparation de l'AG, nous utiliserons les statistiques du bilan des licenciés au 30 juin pour l'octroi des voix.

○ **Le lieu de l'AG électorale du 1er septembre sera Laon.**

Les documents soumis au vote lors de l'AG : Statuts, Règlement intérieur, PV AG 2023, Bilan financier. Patrick Moley, Jérémy Durand et Cédric Vasseur vont relire et apporter toutes les modifications nécessaires sur les différents règlements pour la fin mai afin de les transmettre à tous. Pour ensuite explications et vote de certains de ces documents lors de l'Assemblée Générale.

○ **Site Internet du District de l'Aisne de Billard**

Il est décevant de constater que tous les clubs n'utilisent pas la page qui leur est dédiée sur le site afin de communiquer avec leurs licenciés. Il est encore plus regrettable que les organismes officiels puissent aussi constater ce manquement qui dénote un manque d'intérêt de la part des dirigeants des clubs.

Il ne pourra pas être évoqué une raison financière puisque le district met à disposition gratuitement cet outil.

Il est impératif d'avoir un délégué par club qui gèrera cette page et que son utilisation devienne effective. Afin que cet espace dédié à la communication au service des clubs soit bien utilisé, Cédric Vasseur est toujours disponible pour se déplacer dans les différents clubs ou un autre lieu à convenir pour leur apprendre comment s'en servir.

➤ **Trésorerie :**

○ ***Cotisation inscription des équipes interclubs***

Devant la difficulté à obtenir le versement des 5 euros d'inscription par équipe en interclubs de district, il est voté à l'unanimité l'annulation de ce droit d'inscription pour la saison prochaine.

La trésorerie présente à date un solde de 3 947,92 € sur le compte chèque et de 23 819,46 € sur le livret.

○ ***Indemnisation des arbitres***

Rappel : L'aide à l'arbitrage (10 euros/match) versé par le district n'est valable que pour les finales de l'Aisne en poule unique. En revanche, si des clubs veulent suivre le même schéma pour d'autres compétitions, c'est leur choix, mais cela peut être la solution pour avoir des arbitres et/ou marqueurs lors d'évènement.

○ ***Site Internet du District***

Provision d'un budget d'environ 600 à 1000 euros pour la mise à jour du site du district et son évolution.

L'intervention aura lieu fin juin 2024.

➤ **Sportif :**

○ ***Finales de l'Aisne***

- Il a été décidé, que pour la saison prochaine, les finales de l'Aisne se feront à trois joueurs quand il y aura 8 joueurs ou moins dans la catégorie après les tours de qualifications afin de garder un intérêt pour les qualifications.
- Le règlement sur le lieu de la finale de l'Aisne sera mis à jour de façon à ce que le lieu soit défini par le joueur classé 1er et donc de choisir le club de son choix avec l'accord de son club et du club choisi. En revanche, **il faudra prévenir les responsables sportifs du district au plus tard 2 semaines avant la finale.**

○ ***Organisation de compétitions nationales au nom du district***

Projet d'organisation de Compétition Nationale au nom du district assurant ainsi une meilleure collaboration entre les clubs et une plus grande source de bénévoles. Action à travailler avec le futur comité directeur.

○ ***Evolution des distances et reprises***

La FD 18 sera également mise à jour pour la distance et les reprises en 3B N1 qui passera à 45 reprises au lieu de 40. Également les formats de billard indiqués sur ce document sont ceux obligatoires lors des compétitions du District Aisne.

○ ***Tour Open de fin de saison 2023-2024***

Il a été discuté et décidé de mettre en place un tour Open d'ici la fin de saison comme suit :

- 18 mai Tournoi Libre
- 25 mai Tournoi Cadre
- 8 juin Tournoi Bande
- 15 juin Tournoi 3 Bandes

Les inscriptions se feront sur le formulaire d'inscription du district comme lors des autres tours.

En conséquence un nouveau calendrier sera publié prochainement.

La date limite d'inscriptions sera 10 jours avant le tour.

○ **Interclubs JDS**

Au regard des faibles participations aux interclubs JDS de l'Aisne cette année, il a été discuté et décidé de remplacer ces interclubs par une compétition sous forme de relais en équipe de 3 (comme c'est pratiqué pour la « Coupe Secteur » pour ceux qui connaissent).

○ **Biathlon 5 quilles et 3 bandes**

Proposition d'organiser une compétition Biathlon 5 quilles et 3 bandes.

Les joueurs de 5 quilles classés devront absolument jouer à leur discipline.

○ **Billard Pétanque**

Afin de promouvoir aussi le billard loisir, il a été évoqué la possibilité d'organiser une ou deux journées spéciales de « Billard Pétanque ».

➤ **ARBITRAGE**

Malgré la proposition de venir former les joueurs à l'arbitrage dans les clubs du district, force est de constater qu'il n'y a eu aucune demande d'aucun club formulée à ce sujet cette année.

Nous insistons sur ce fait qu'il est nécessaire de réaliser cette formation avant que tout joueur entre en compétition.

Merci d'avance aux clubs du district de l'Aisne de billard de se manifester afin de s'assurer que chaque participant aux compétitions ait un minimum de connaissance du règlement.

Pour raison d'assiduité, il est préférable de faire intervenir une personne extérieure du club.

On pourrait même envisager qu'une personne n'ayant pas suivi cette formation ne puisse pas jouer en compétitions. C'est à réfléchir si nous souhaitons garantir que nos joueurs connaissent à minima le règlement.

➤ **Formation**

- Nécessité de mettre en place un calendrier pour les différents modes de jeu.
- Nécessité pour les saisons à venir de prévoir les plannings dès le début de la saison.

➤ **Discipline**

- Avertissement en courrier recommandé au club de Soissons pour ne pas avoir fourni d'arbitres lors du tour 3 de 3 Bandes N2 du 24 mars 2024.
- Sanction automatique validée à l'attention de Mr Gosgnack Daniel.
- Malgré tous les bruits de couloir non validés sur différents soucis dans le cadre de différentes compétitions. Nous rappelons que lors de litiges, problèmes de règlements, etc..., nous vous demandons de le faire apparaître sur les feuilles de matchs et que les directeurs de jeu le fassent remonter aux différents responsables sportifs.

Fin de la réunion à 20 H 15

Le Secrétaire du District Aisne

Guy DUCHENE

Le Président du District Aisne

Cédric Vasseur